Ensemble en Terre de Camargue

Le magazine de la Communauté de communes

Aigues-Mortes • Le Grau du Roi • Saint-Laurent d'Aigouze | N° 41 | Décembre 2022

TRAITER ET RECYCLER LES EAUX USÉES

Ça coule de source !

Un Noël **zéro déchet !**

Bébés nageurs à la piscine

Des **médiathèques engagées** pour tous les publics

Communauté de communes Terre de CAMARGUE

www.terredecamargue.fr

© ADOBE STOCK

© ADOBE STOCK

Sommaire

4 L'ACTU EN BREF

7 DOSSIER
Traiter, recycler les eaux usées : ça coule de source !

11 ÉCONOMIE
Solidarité à bras le cœur pour deux commerces sinistrés
L'écho de l'éco

12 ENVIRONNEMENT
Climat, air, énergie : tous acteurs !

14 ENVIRONNEMENT
Un Noël zéro déchet

15 SPORT
Bébés nageurs : initier les tout-petits au plaisir de l'eau

16 CULTURE
Des médiathèques engagées auprès de tous les publics

17 COULISSES
Le service culture : force vive des médiathèques

18 PAROLE DE L'OPPOSITION
INFOS PRATIQUES

19 ESCAPADE
Coup de cœur culinaire : le pâté d'Armande

20 AGENDA
Les temps forts de l'hiver

ABONNEMENT TERRE DE CAMARGUE

Pour recevoir le magazine *Ensemble en Terre de Camargue* au format numérique, abonnez-vous gratuitement auprès du service communication :
> 04 66 73 91 23
> communication@terredecamargue.fr

Directeur de la publication : Robert Crauste

Directeur adjoint de la publication : Pierre Mauméjean

Rédaction : Laurence Monet-Pitot, Magali Morin, Lia Warmont

Photos : Service communication, Dominique Demouy, Sophie Pascal, Adobe Stock

Mise en page : Bonne Impression

Impression : LPJ Hippocampe

Tirage : 12 500 exemplaires

Dépôt légal : décembre 2022

ISSN : 1967-7073

PEFC 10-31-1319 Certifié PEFC Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org

IMPRIM'VERT

Édito

C'est toujours une joie et un privilège de venir à votre rencontre par l'intermédiaire de notre journal communautaire. C'est aussi une belle façon d'être « ensemble ».

Pour ce nouveau numéro, nous mettons en exergue la question si importante de l'eau. Vous savez combien cette ressource est précieuse et combien sa préservation et son traitement sont au cœur d'enjeux vitaux pour nous tous. Cela nécessite donc de mobiliser des moyens très importants au sein de notre collectivité, qu'il s'agisse de produire de l'eau potable et de la distribuer, de collecter les eaux usées et de les traiter, comme d'agir dans le cadre de la prévention des inondations et de la protection des personnes et des biens.

L'année 2022, et cet été en particulier, a permis de mesurer, une fois de plus, la raréfaction des apports en eau de pluie, les tensions sur les nappes phréatiques comme la réduction importante du débit de tous les fleuves et rivières, dont notre Rhône. Cette difficulté accentue notamment la question de la salinité des sols dans notre Camargue gardoise. De nombreux acteurs se sont saisis de cette question essentielle et se concertent pour agir en urgence et sur le long terme.

> *« Nous devons tous être mobilisés pour économiser la ressource en eau, revoir nos façons de vivre, afin de prévenir des pénuries. »*

Nous devons tous être mobilisés pour économiser la ressource, revoir nos façons de vivre, afin de prévenir des pénuries que nous ne souhaitons pas et qui auraient des impacts préjudiciables sur nos vies et notre économie. Notre dossier vous donnera des éléments précis pour guider votre réflexion et vos actions.

Dans le même ordre d'idée le plan d'actions concertées, qui se façonne dans le cadre du Plan Climat Air Energie, est déterminant pour notre territoire. Il s'agit naturellement d'accélérer notre transition énergétique pour sauvegarder notre environnement mais également améliorer notre indépendance et soulager le budget des ménages comme celui des entreprises. Là aussi, votre mobilisation et votre implication sont déterminantes et je sais que vous répondrez présents à cette convocation qui nous est faite pour continuer à vivre en harmonie dans un monde que nous serons fiers de transmettre. Je vous souhaite donc, en conscience et en solidarité, de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et d'entrevoir les premiers jours d'une très belle nouvelle année 2023.

Dr Robert CRAUSTE
Président de la Communauté de communes Terre de Camargue

Le stade Mézy éclairé en LED

Le terrain annexe du stade intercommunal Michel Mézy au Grau du Roi est désormais équipé d'éclairages LED. Les travaux livrés en septembre ont coûté 24 850 €. Plus précis et plus lumineux, ce nouveau système permettra une économie d'énergie de 40 % !

Diagnostic énergétique des bâtiments publics

La Communauté de communes Terre de Camargue et les trois communes du territoire lancent un audit énergétique de leurs bâtiments de plus de 1 000 m² et/ou très énergivores. Écoles, gymnases, salles des fêtes, médiathèques, piscine, hôtels de ville… 21 structures vont être diagnostiquées sur Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et St-Laurent d'Aigouze. Cette étude répond au dispositif Eco-énergie Tertiaire (décret tertiaire) qui vise à réduire les consommations d'énergie finale de 60 % d'ici 2050 (40 % en 2030 et 50 % en 2040). Le rapport final sera rendu début avril.

LA SAISON SE PRÉPARE…

> En février

Les **permanences du Point Emplois Saisonniers** rouvriront à la mairie du Grau du Roi. Fanny accueillera les employeurs pour les conseiller dans la rédaction et l'enregistrement de leurs offres d'emploi en prévision du Forum Littoral de l'Emploi Saisonnier.

> Jeudi 9 mars de 8 h 30 à 12 h

Job dating pour les métiers du maraîchage : entretiens courts sur rendez-vous avec les recruteurs du territoire.

> Samedi 25 mars de 10 h à 17 h

Le **Forum Littoral de l'Emploi Saisonnier** réunira à la Grande-Motte (Belambra club) des entreprises qui recrutent et des demandeurs d'emploi. Ce grand rendez-vous de l'emploi permet un gain de temps et d'énergie, aussi bien pour les professionnels, qui souhaitent constituer leurs équipes, que pour les demandeurs d'emploi qui ont un accès immédiat à l'ensemble des offres… Un raccourci vers l'entretien d'embauche !

> Mai

Rallye de l'emploi : collecte en équipe, sur le terrain, des offres d'emploi non pourvues pour la saison.

+ D'INFOS **Inscription auprès du Service Emploi : 04 66 53 61 38**

Les bacs à ordures ménagères passent au gris !

Les bacs à ordures ménagères actuellement bleus, seront progressivement remplacés par des bacs de couleur grise (cuve et couvercle). Ce changement permettra d'être en cohérence avec le code couleur national : l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) préconise en effet, le jaune pour les emballages, le bleu pour les papiers, le vert pour le verre, le brun pour les biodéchets et le gris pour les ordures ménagères à incinérer.

LE GRAU DU ROI

Quatre ministres aux journées nationales d'études de l'Anel

Les Journées d'études de l'Association nationale des élus du littoral se sont tenues sur le thème « Vivre le littoral », les 29 et 30 septembre, au Grau du Roi Port Camargue à l'invitation du maire Robert Crauste et de son conseil municipal. En prise avec l'actualité récente, quelque 380 élus locaux, parlementaires et représentants de collectivités de toutes les façades métropolitaines et d'Outre-mer ont pu débattre avec les partenaires, des enjeux spécifiques aux collectivités littorales : raréfaction de la ressource en eau, verdissement des ports de plaisance, tensions sur le logement, préservation de la biodiversité, gestion des plages, économie bleue et gouvernance pour accompagner les transitions et l'adaptation des territoires aux différents impacts du changement climatique.

Présences ministérielles

Les travaux qui se sont échelonnés sur deux jours se sont déroulés avec la présence exceptionnelle d'Hervé Berville, Secrétaire d'État chargé de la Mer, Dominique Faure, Secrétaire d'État chargée de la Ruralité, Bérangère Couillard, Secrétaire d'État chargée de l'Écologie et Caroline Cayeux, Secrétaire d'État chargée des Collectivités territoriales. Des présences ministérielles qui ont confirmé l'écoute portée par le gouvernement aux enjeux des collectivités littorales.

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

2e édition de la course des serveuses et garçons de café

Le samedi 12 novembre 2022, dans le cadre de la lutte contre les maladies masculines, la 2e édition de la « course des serveuses et garçons de café » était organisée par la ville de Saint-Laurent d'Aigouze et l'association des Commerçants et Artisans. Cette année, la course était ouverte aux juniors de 12 à 16 ans. Au total, dix équipes en binôme se sont affrontées le long d'un parcours sur la place de la République, autour des arènes, en face des cafés. L'actrice Virginie Caliari, de la série « Ici Tout Commence », a prêté sa voix et sa bonne humeur pour donner le départ. Cette année, c'est un duo mère-fils qui s'est imposé, Christel Cauquil et Nans Hugon, ce dernier auteur d'une chute mémorable (sans gravité) filmée par France 3 ! Bonne humeur et rigolade étaient au rendez-vous de cette compétition qui a permis de reverser la somme de 260 € à la Fondation Movember.

© OBJECTIF GARD/BORIS BOUTET

LA CAMARGUE AU SALON DE L'AGRICULTURE

Des chevaux blancs, un terroir gourmand entre terre et mer, des paysages à couper le souffle, une culture et des traditions bien vivantes… la Communauté de communes Terre de Camargue donnera à voir, à goûter et à rêver aux 600 000 visiteurs du Salon international de l'agriculture à Paris, du 25 février au 5 mars.

Donner envie de venir

En partenariat avec l'association des éleveurs de chevaux de race Camargue, elle partagera un stand sur le pavillon des équidés avec les offices de tourisme d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi. Des producteurs et restaurateurs sont associés pour titiller les papilles et donner envie de venir « goûter » notre territoire : Salins du Midi, Vins Sable de Camargue, viande AOP taureau de Camargue, traiteur Creiche, boucherie El Toro… Point d'orgue de la semaine : la soirée dédiée à la Camargue, le 3 mars, sur la célèbre guinguette parisienne Rosa Bonheur sur Seine. La Camargue va faire parler d'elle !

LE KAYAK CLUB TERRE DE CAMARGUE DOUBLEMENT LABELISÉ

L'Agence Nationale du Sport (ANS) a accordé une aide de 17 600 € (pendant 3 ans) pour la création d'un Emploi Sportif Qualifié Parasport. Cette subvention est la reconnaissance du travail mené depuis des années en direction du public handicapé. Elle va permettre de développer de nombreux projets comme la création d'un centre interrégional d'entraînement ou l'ouverture d'un parcours découverte nature labelisé « Tourisme et Handicap ».
Le club a également été labelisé par la FFCK « club Pagaie Santé® » : une qualification lui permettant de dispenser des séances de canoë-kayak prescrites par un médecin pour réduire l'apparition de certaines maladies et participer à leur guérison.

AIGUES-MORTES

Quand magie rime avec économie

La magie des illuminations et animations des fêtes de fin d'année aura bien lieu dans les rues et places d'Aigues-Mortes. Seul bémol, les us et coutumes seront revus pour participer à l'effort collectif en termes d'économie d'énergie.
En ce qui concerne le choix des sujets lumineux monumentaux : équipés d'ampoules dernière génération LED à très faible consommation électrique et conçus pour refléter la lumière ambiante, leur coût de consommation est estimé à 2 € par jour.
Côté animations, même logique : afin de ne pas priver les enfants (et les grands !) des plaisirs de la glisse, tout en veillant à la suppression d'équipements énergivores, Aigues-Mortes accueillera cette année une patinoire… pour patins roller ! L'occasion de (re)découvrir de nouvelles sensations avec ce Roller Party Club : souvenir d'enfance, battle de danse et patins colorés font leur grand retour… à 4 roues ! Le Roller Party Club est ouvert jusqu'au 2 janvier.

Stade Maurice Fontaine : deux nouveaux terrains de foot inaugurés

La Communauté de communes Terre de Camargue a mené cet été un important chantier sur son stade intercommunal Maurice Fontaine à Aigues-Mortes, très prisé du Club de foot Terre de Camargue, des collégiens, des scolaires et de l'équipe de l'USSA Foot (Nationale 3) : renouvellement de la pelouse en gazon naturel du terrain annexe et création d'un nouveau terrain d'entraînement afin de mieux répartir les charges et préserver l'ensemble des pelouses. Ces nouveaux équipements, d'un montant de 771 000 €, ont été inaugurés le 26 novembre en présence de la Préfète du Gard, de la Région Occitanie, du Département du Gard et de la FFF qui ont financé l'opération pour moitié.

« Classe du goût » au Mas de la Comtesse

Dans le cadre de la « Semaine de l'alimentation en Vidourle Camargue », les élèves de deux classes de l'école Henri Séverin à Aigues-Mortes ont été accueillis, le 1er décembre, dans l'élevage du Mas de la Comtesse pour découvrir un patrimoine culinaire local : la viande de taureau de Camargue.

L'eau et les milieux aquatiques constituent notre patrimoine. En charge de la gestion de l'eau sur le territoire, la Communauté de Communes Terre de Camargue a à cœur d'agir pour protéger le bien-être collectif et préserver l'environnement. Collecte, épuration, réutilisation des eaux usées, les enjeux de l'assainissement sont de taille et ne doivent pas être fragilisés par le rejet dans les réseaux de substances toxiques ou d'objets. Le défi est donc à la fois collectif et individuel.

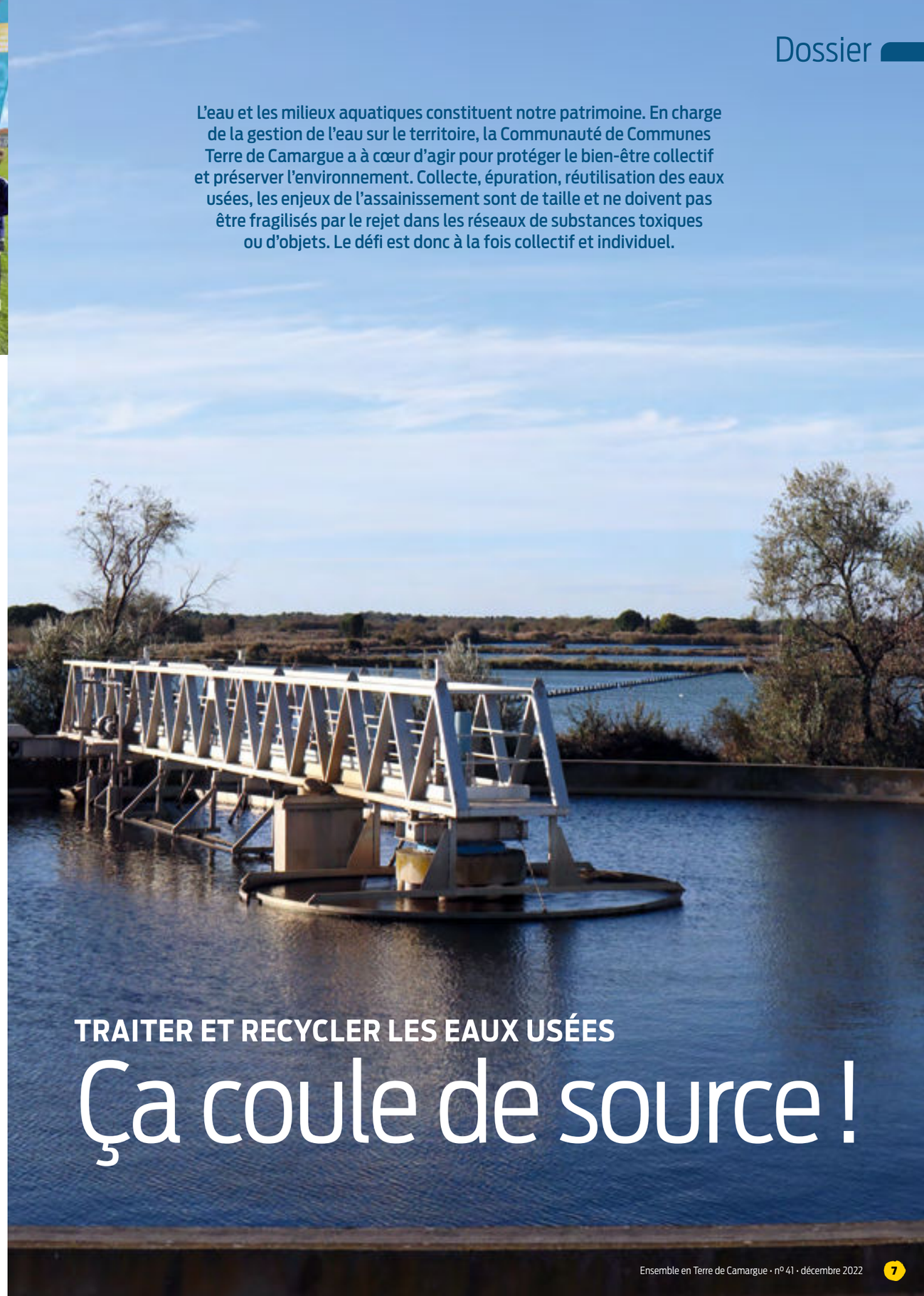

TRAITER ET RECYCLER LES EAUX USÉES

Ça coule de source !

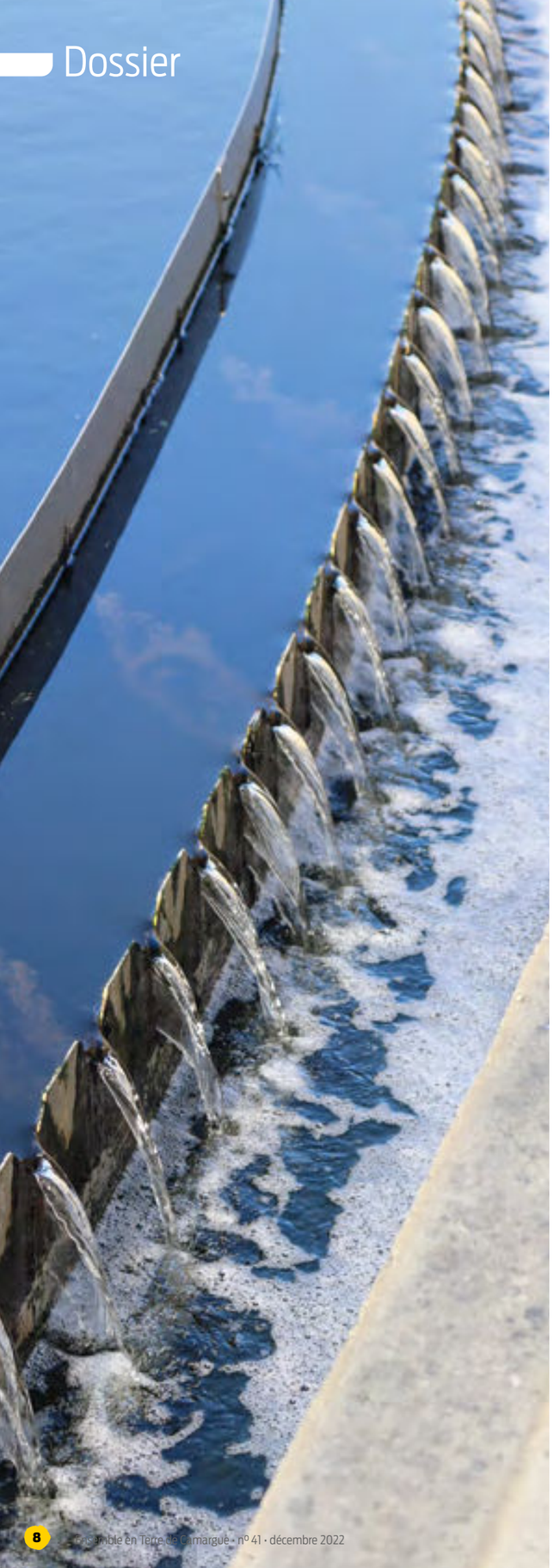

TOUS MOBILISÉS POUR RENDRE À LA NATURE UNE EAU ÉPURÉE

Notre territoire bénéficie d'une station de traitement des eaux usées performante. Plus de 2 millions de m³ d'eau y transitent chaque année avant de retourner dans le milieu naturel. Cependant, le rejet d'éléments polluants dans les réseaux peut entraver son bon fonctionnement. À nous tous d'agir !

L'activité humaine qu'elle soit domestique, industrielle, artisanale ou agricole, a un impact sur la qualité de l'eau. Avant d'être rendue à la nature, cette eau usée doit donc être collectée puis épurée.

Un réseau étroitement surveillé

Pour collecter les eaux usées provenant d'Aigues-Mortes, Saint-Laurent d'Aigouze et Le Grau du Roi, notre territoire compte 158 km de canalisations qu'il faut régulièrement inspecter et entretenir. Afin de limiter les infiltrations pluviales génératrices de surcharges au niveau de la station d'épuration, ces canalisations sont équipées de débitmètres transmettant en temps réel les données sur l'activité des flux.

Un traitement en profondeur

Point de chute du réseau de canalisations : la station de traitement des eaux usées intercommunale, située à l'Espiguette au Grau du Roi. *« Elle est adaptée pour traiter des volumes d'eau considérables jusqu'à 20 000 m³ par jour afin de répondre à l'accroissement de la population pendant la période estivale »*, souligne Arnaud Fourel, Vice-président délégué à l'hydraulique. *« À ce jour, le débit maximal atteint l'été est de 17 000 m³, tandis que l'hiver entre 7 000 et 10 000 m³ sont traités. Deux files de traitement de 50 000 équivalents habitants permettent à la station de s'adapter aux variations des flux de population »*, précise Gildas Paumier, Directeur de l'Agence Territoriale Occitanie Nord Est de Suez, en contrat de délégation avec la Communauté de communes.

L'autre point fort de la station c'est son procédé très perfectionné pour traiter les eaux usées, combinant traitement biologique et lagunage de 27 hectares (*voir schéma*). 97 % de la charge polluante est éliminée dès la sortie de station.

La traque des micropolluants

Les produits toxiques (pesticides, hydrocarbures, détergents, cosmétiques, médicaments…) rejetés dans les réseaux d'eaux usées sont très complexes à traiter et peuvent générer des micropolluants que l'on retrouve dans le milieu naturel avec des conséquences sur les écosystèmes et la santé humaine. Depuis 2010, la réglementation RSDE (Rejet de Substances Dangereuses dans l'Eau) impose aux collectivités de rechercher ces micropolluants en entrée et en sortie de leurs stations d'épuration.

Plus que jamais dans le viseur des pouvoirs publics, ces substances font l'objet d'une surveillance accrue. Conformément à la réglementation, une campagne de prélèvement et d'analyse a été menée sur la station d'épuration intercommunale. Elle a permis de détecter des traces, en très faible concentration, de micropolluants. *« Un diagnostic amont plus poussé a donc été réalisé pour identifier les sources de ces micropolluants déversés dans les réseaux et mettre en place un plan d'action pour y remédier »*, explique Yohann Dumas, le Directeur des cycles de l'Eau à la Communauté de communes.

CHIFFRES CLÉS

Plus de 2 millions de m³ par an d'eaux usées traités

97 % de taux d'épuration en sortie de station

Plus de 2 500 tonnes de boues qui sont compostées et valorisées en agriculture

7 km de réseau d'assainissement inspectés et **15 km** de curage préventif effectués chaque année

La sensibilisation des usagers, une priorité

« Avant de réaliser de lourds travaux d'investissement pour adapter la station d'épuration au traitement de ces substances, dont la liste évolue au fur et à mesure de l'avancée des connaissances, il est essentiel de sensibiliser les particuliers et les professionnels, souligne Arnaud Fourel. *Une vraie mobilisation citoyenne est nécessaire pour ne plus jeter n'importe quoi dans les réseaux. »* Réduire à la source ces polluants est une question de bon sens. Nous pouvons tous agir individuellement, en adoptant des gestes simples et faciles (*lire page 10*).

> *« Une vraie mobilisation citoyenne est nécessaire pour ne plus jeter n'importe quoi dans les réseaux. »*
>
> **Arnaud Fourel,** Vice-président délégué à l'hydraulique.

Stop aux lingettes dans les toilettes !

Autre fléau des stations d'épuration : les objets jetés dans les toilettes et tout particulièrement les lingettes. Depuis le début de la crise sanitaire, leur nombre a quadruplé atteignant des sommets en 2022 : 17 tonnes !

Même si elles sont biodégradables, les lingettes, au même titre que le sopalin, n'ont pas le temps de se désagréger pendant leur trajet dans les réseaux d'assainissement. Un seul remède : les jeter à la poubelle.

Traiter efficacement les eaux usées est un enjeu écologique fondamental. D'autant plus que la ressource en eau se fait de plus en plus rare sous l'effet du changement climatique. Le recyclage des eaux usées pour l'irrigation, l'arrosage, le nettoyage est une solution… à l'étude. ●

Comment l'assainissement irrigue le territoire : un fonctionnement en 4 étapes

1 — LE PRÉTRAITEMENT

Les plus gros déchets sont éliminés par dégrillage, dessablage et dégraissage.

2 — LE TRAITEMENT BIOLOGIQUE

En insufflant de l'air dans les bassins, des bactéries se développent et digèrent la pollution (carbone, azote, phosphates) pour la transformer en boue. C'est le même processus naturel qui existe dans les rivières, mais en accéléré.

3 — LA CLARIFICATION

L'eau est décantée pour séparer les bactéries « rassasiées » qui tombent alors au fond (boues). La station produit ainsi 2 500 tonnes de boues qui sont ensuite compostées pour être utilisées en agriculture. Quant à l'eau, débarrassée à 97 % des impuretés, elle est contrôlée puis rejetée dans le lagunage.

4 — LE LAGUNAGE

À ce stade, l'eau est conforme à la réglementation mais elle va encore subir un traitement par l'action du soleil à travers un lagunage de 27 hectares, puis un réseau de roubines avant de rejoindre la mer et de reprendre son cycle naturel. Sa qualité est alors de type eau de baignade.

© FRANK VRIENS

Le potentiel de l'eau circulaire

Hausse des températures, sécheresse, salinité des sols… la ressource en eau se raréfie. Les 2 millions de mètres cubes d'eaux usées traitées par la station d'épuration intercommunale constituent alors un vrai potentiel. En France, moins de 1 % des eaux usées traitées sont réutilisées contre 8 % en Italie et 15 % en Espagne.

La Communauté de Communes Terre de Camargue étudie le projet de réutiliser les eaux usées traitées de sa station pour l'irrigation des terres agricoles impactées par le sel, le nettoyage de la voierie ou encore l'arrosage des espaces verts. *« La ressource en eau ne sera pas forcément pérenne,* avertit Arnaud Fourel, Vice-président délégué à l'hydraulique. *Il faut donc l'utiliser à bon escient. Nous devons trouver des solutions alternatives en s'inspirant des initiatives de nos voisins pour le recyclage des eaux usées ou en explorant des pistes comme la désalinisation de l'eau de mer. C'est un challenge à la fois économique, pour notre agriculture, et écologique afin de préserver la biodiversité de notre territoire classé en zone Natura 2000. »*

© GRAND NARBONNE/STUDIOVOST

Irrigation des vignes

Irriguer les vignes avec les eaux usées traitées, c'est le pari audacieux que s'est lancé le Grand Narbonne face aux problèmes de stress hydrique rencontrés par les viticulteurs. Une première expérimentation a été menée en 2019 pour alimenter 15 ha de vignes sur la commune de Roquefort-Corbières. Cet été, un dispositif de plus grande ampleur a été inauguré pour irriguer au goutte à goutte 81 ha (102 parcelles) dans le massif de la Clape avec les eaux de la station d'épuration de Narbonne-Plage. Cette dernière a été équipée d'un procédé de traitement tertiaire et un réseau d'irrigation collectif de 7,6 km a été déployé. Le dispositif, d'un montant de 1,3 million d'euros, fournit 750 m³ d'eau par hectare et par an.

Ou arrosage d'un golf

La commune du Cap d'Agde fait aussi figure de précurseur puisqu'elle a été la première à arroser son golf avec des eaux usées recyclées. Cette initiative lui permet d'économiser environ 200 000 m³ d'eau par an, soit la consommation d'une ville de 4 000 habitants. À terme, sur les 300 000 m³ d'eau consommés pour l'arrosage, plus de 75 % proviendront des eaux traitées de la station d'épuration. De son côté, La Grande Motte est également engagée aux côtés de l'Agglomération du Pays de l'Or, dans un projet de réutilisation des eaux usées pour arroser son golf. Autant d'initiatives autour du recyclage des eaux usées qui s'inscrivent parfaitement dans le contexte du changement climatique et de la préservation de l'eau. ●

LES GESTES FACILES À ADOPTER POUR ÉVITER DE POLLUER LE RÉSEAU

Et aussi

- *Pour le lavage (vaisselle, linge) :* utiliser juste ce qu'il faut de produit.
- *Pour le ménage et le jardin :* privilégier les produits d'entretien biodégradables.
- *Laver sa voiture :* dans une station de lavage car l'eau y est récupérée.

Solidarité à bras le cœur pour deux commerces sinistrés

Suite à l'effondrement de la toiture de la boucherie-traiteur et de la pizzeria du Grill à Saint-Laurent d'Aigouze, un vaste élan de solidarité a été initié. Soutien moral et aide financière ont permis aux deux commerçants sinistrés de rebondir sur de nouveaux projets.

Le 24 août dernier, la toiture commune de la boucherie-traiteur Chez Michel et Florence et de la pizzeria du Grill, s'effondrait. La Communauté de communes Terre de Camargue, la ville et l'association des commerçants et artisans de Saint-Laurentais se sont rapidement mobilisés pour apporter leur soutien aux deux commerçants.

Une cagnotte de 20 000 €

Très réactive, l'association a organisé une cagnotte en ligne ainsi que quatre manifestations de solidarité : une journée récréative familiale sur la base de loisirs *Indiana River*, deux soirées musicales, l'une sur la place du village et l'autre au BAM à Aigues-Mortes, et une après-midi dédicaces avec les acteurs de la série ITC, suivie d'un loto. Ces quatre événements ont rencontré un vif succès et permis de collecter 20 000 €.

Nouveau départ

De son côté, Terre de Camargue a adressé un courrier aux traiteurs du territoire pour trouver une solution provisoire : Emery à Aigues-Mortes et Creiche au Grau du Roi ont proposé à Florence et Michel la mise à disposition de leur laboratoire. Finalement, le couple a pris en location le local de l'ancienne boulangerie Gilles à Saint-Laurent d'Aigouze. *« Grâce aux dons récoltés, nous avons pu faire des travaux dans le local. Des bénévoles sont venus nous aider à peindre, la boulangerie nous a laissé du matériel…nous avons été impressionnés par un tel soutien collectif »*, se réjouissent Florence et Michel qui ont rouvert leur commerce le 22 novembre. Même engouement du côté de Michael, le propriétaire de la pizzeria. *« Je ne m'attendais pas à cet élan de solidarité qui m'a permis de positiver et d'avancer ! Je vais monter une micro-entreprise et les fonds collectés vont m'aider à acheter un camion à pizza pour faire de la vente à emporter devant mon ancien restaurant ».* ●

L'ÉCHO DE L'ÉCO

Centre de médecine douce

Le centre de médecine douce « Terre de Camargue » diversifie ses activités avec l'arrivée de quatre nouveaux thérapeutes : une naturopathe, iridologue et réflexologue auriculaire, Émilie Grandjean, une sophrologue, Valérie Raybaud-Rigaud, une hypnothérapeuthe, Laeticia Guyon et une art-thérapeute Carine Soscia.

+ D'INFOS **ZA Terre de Camargue – 431 rue des marchands à Aigues-Mortes.**

Histoires de femme

Catherine Flaugère a installé son atelier à Aigues-Mortes. Son univers se décline en sacs pochettes, broches, carnets, cartes postales… Chaque produit est unique et fait-main, inspiré des tableaux qu'elle créée. Engagée dans une démarche de qualité et de durabilité, les impressions tissus sont réalisées localement.

+ D'INFOS **Créations disponibles : Les Délices du Marchés, 100 % Camargue à Aigues-Mortes, Absolue Beauté à St-Laurent d'Aigouze et en ligne sur Etsy et jachete-en-terredecamargue.com**

Climat, air, énergie : tous acteurs !

Dans le cadre de l'élaboration de son plan Climat Air Energie, la Communauté de communes Terre de Camargue a organisé une consultation citoyenne pour recueillir les idées d'actions des habitants. Face au changement climatique, la mobilisation de tous est essentielle !

Lancée en juin, l'élaboration du plan Climat Air Energie en Terre de Camargue bat son plein. Élus, techniciens, acteurs socio-économiques se sont réunis pour partager le diagnostic de territoire et tracer les axes de la stratégie intercommunale pour les années à venir. *« Le plan climat doit définir les actions à mettre en place localement pour réduire les effets du changement climatique mais aussi adapter notre territoire à ce changement »*, précise Régis Vianet, Vice-président aux politiques environnementales. Mobilité, habitat, consommation, alimentation… nous sommes tous concernés au quotidien. Pour bâtir le programme d'actions, Terre de Camargue a donc souhaité associer les habitants à travers une consultation citoyenne organisée en octobre.

© ADOBE STOCK

Soirée grand public avec Négawatt

Cette consultation a démarré avec une soirée de sensibilisation et d'échanges avec le grand public, le 6 octobre à Saint-Laurent d'Aigouze, en présence de Thierry Salomon, expert en transition énergétique et co-fondateur de l'association Négawatt. Ce spécialiste des questions énergétiques a insisté sur l'urgence d'agir en rappelant, chiffres à l'appui, les effets du changement climatique (hausse des températures, sécheresse, incendies, pollution de l'air, élévation du niveau de la mer, bouleversement de la biodiversité…). Il a ensuite développé les recommandations de l'association Négawatt axées sur une plus grande sobriété et efficacité énergétiques, et le développement des énergies renouvelables. *« Le soleil est le carburant de la vie sur terre, il nous offre une énergie que nous devons davantage exploiter »*, a pointé l'expert.

Thierry Salomon, expert en transition énergétique, co-fondateur de Négawatt.

Près de 80 idées d'action

À l'issue de la soirée, le public était invité à déposer ses propositions d'actions par thématique. En complément, une boîte à idées en ligne a été ouverte du 7 octobre au 6 novembre pour permettre au plus grand nombre de participer. Au total, près de 80 actions ont été proposées par les habitants qui avaient aussi la possibilité de voter pour les actions jugées prioritaires.

CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE

UN BÂTI VIEILLISSANT ET TRÈS ÉNERGIVORE

52 % de la consommation d'énergie du territoire

- > 1/4 des logements construits avant 1970 (1ère réglementation thermique)
- > 2/3 de logements en résidences secondaires
- > 16 % des logements en précarité énergétique (14 % en Occitanie)

LES TRANSPORTS, PREMIERS ÉMETTEURS DE GAZ À EFFET DE SERRE

55 % des émissions de gaz à effet de serre

- > 80 % des déplacements domicile-travail en voiture
- > 45 % des actifs travaillent et résident sur la même commune
- > 1 350 € par an : coût moyen par ménage (carburant 2019)
- > 600 000 déplacements par an liés au tourisme

LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

57 M€/an soit plus de 2 800 € par habitant

Énergie solaire, mobilité douce, végétalisation…

Près du tiers des actions proposées relève de la thématique énergétique avec en premier lieu le développement de la production d'énergie photovoltaïque (parcs au sol, toitures des bâtiments publics et privés, ombrières de parkings…). La réduction de l'éclairage public la nuit est également pointée. Deux autres thématiques recueillent chacune près d'un quart des propositions d'action : la mobilité avec en priorité un meilleur maillage et une sécurisation des voies cyclables et piétonnes, le développement du covoiturage, le renforcement des transports en commun, notamment du train ; et l'environnement avec la végétalisation des espaces publics et des actions de réduction des déchets comme la création d'une recyclerie.

Rénovation énergétique, éducation

La rénovation énergétique des logements (attribution d'aides) et des bâtiments publics est également sollicitée par les habitants. Enfin, de nombreuses actions ont été proposées pour éduquer et sensibiliser le public, et tout particulièrement les scolaires, aux économies d'énergie, d'eau et à la réduction des déchets : animations en classe, guide des bons gestes, défi « Famille à énergie positive »…

Zoom sur 3 idées d'action

DÉVELOPPER LE PHOTOVOLTAÏQUE
Le développement de panneaux photovoltaïques en toiture des bâtiments publics et en ombrière sur les parkings est envisagé. Un projet est en cours sur le parking du Seaquarium au Grau du Roi. Une étude sur le potentiel de notre territoire sera menée. Par ailleurs, Terre de Camargue étudie, sur le site de l'ancienne décharge d'Aigues-Mortes, la création d'une centrale solaire au sol d'une quinzaine d'hectares.

RÉDUIRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
La commune de St-Laurent d'Aigouze, comme les deux autres communes, a engagé une démarche de maîtrise de l'énergie sur son éclairage public avec le remplacement progressif des luminaires par des LED, plus économes : il s'agit de mesures d'efficacité. L'adaptation de la puissance lumineuse est également envisagée de façon à réduire l'intensité et donc les consommations au cœur de la nuit : il s'agit de mesures de sobriété.

VÉGÉTALISER LES ESPACES PUBLICS
L'impact des îlots de chaleur dans les zones densément construites est connu et la re-végétalisation tout comme la désimperméabilisation des sols sont des actions qui permettent de lutter contre la chaleur ressentie. La commune d'Aigues-Mortes étudie le projet de désimperméabiliser les cours de ses deux écoles et d'y planter des végétaux.

Un territoire à énergie positive d'ici 2050

Les propositions des habitants permettront d'enrichir le programme d'actions, en cours d'élaboration. Le plan Climat devrait être approuvé par le Conseil communautaire début 2023. Les enjeux sont forts pour notre territoire très impacté par le changement climatique. Mais les marges de manœuvre sont réelles. Nous ne produisons que 9 % de l'énergie que nous consommons alors que notre territoire dispose d'un vrai potentiel d'énergies renouvelables : solaire, géothermie, biogaz… Pour devenir, comme la Région Occitanie, un territoire à énergie positive d'ici 2050, il faudrait diviser par deux nos consommations d'énergie et multiplier par six notre production. Un challenge qui ne se gagnera qu'avec la mobilisation de tous !

UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE : LES OBJECTIFS À 2050

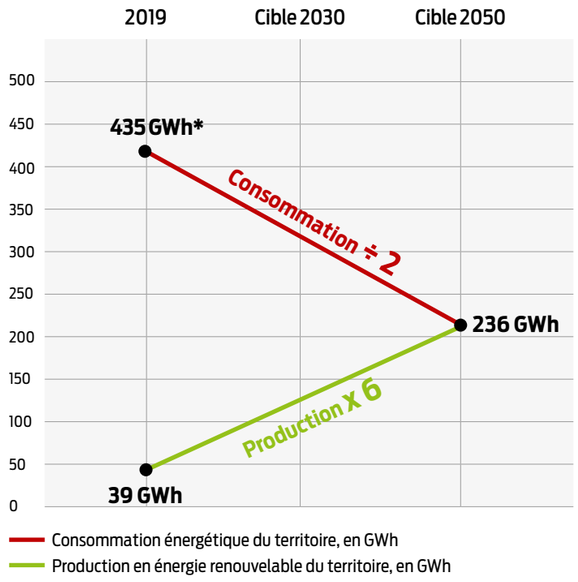

* 435 GWh équivaut à ce que peuvent produire 65 éoliennes ou 340 stades de football équipés en photovolatïque.

Un Noël **zéro déchet**

La période tant attendue des fêtes de fin d'année est arrivée ! Joie de partager, de se retrouver autour d'une bonne table, plaisir d'offrir… Une période cependant critique pour la planète : surconsommation, gaspillage, déchets… Voici 5 astuces pour des fêtes plus responsables. À chacun son rythme, l'important c'est de faire un pas en avant.

© ISTOCKPHOTO

1 Créez votre propre sapin

Le sapin est un incontournable pour Noël. Épatez vos convives en fabriquant vous-même votre propre sapin réutilisable en tissu, en l'accrochant à un mur, ou avec des morceaux de bois flotté ou de palettes… tellement plus original ! Vous pouvez aussi décorer une plante d'intérieur. Et si vous êtes vraiment attaché à l'arbre traditionnel, préférez un sapin produit en France et labellisé.

© ADOBESTOCK

2 Décorez « nature »

Que serait Noël sans toutes les décorations ? Pour remplacer les décorations en plastique, optez pour le naturel ! Décorations faites à la main ou ramassées lors d'une balade en famille, les idées ne manquent pas : bougies faites maison, branches de lierre, guirlandes en tranches d'oranges séchées, en pommes de pin, en pâte à sel ou plus gourmandes avec des sablés…

3 Savourez « local »

Pour le repas, privilégiez les produits locaux et de saison, cela limite les transports de marchandises et donne un coup de pouce aux producteurs locaux ! Acheter ses produits en vrac permet aussi de réduire les emballages. Enfin sur la table, préférez la vraie vaisselle au jetable, tellement plus agréable et écologique.

© ADOBESTOCK

4 Emballez, recyclez

Connaissez-vous le furoshiki ? C'est une technique japonaise traditionnelle de pliage et de nouage de tissus colorés pour emballer vos cadeaux : original, élégant et réutilisable. De nombreux tutos sont proposés sur internet. À défaut, utilisez du papier recyclé ou du papier journal décoré de fleurs séchées. Glissez aussi votre cadeau dans un tote-bag en toile.

© ISTOCKPHOTO

5 Offrez une expérience !

Les plus beaux cadeaux sont souvent les expériences et les moments à vivre. Pour faire plaisir à vos proches, offrez-leur un bon dans un spa, une balade à cheval, une place de concert, un abonnement au cinéma, une nuit dans un lieu insolite, un repas dans un bon restaurant… L'avantage : il n'y a pas d'emballage ni d'objet inutile ! Vous pouvez aussi offrir un cadeau fait maison ou issu de produits locaux.

© ADOBESTOCK

© ADOBESTOCK

BÉBÉS NAGEURS

Initier les tout-petits au plaisir de l'eau

Attendues, espérées, demandées… les séances « Bébés nageurs » ouvrent en janvier à la piscine Aqua Camargue. Chaque samedi matin, les enfants, à partir de 10 mois pourront avec maman ou papa (ou les deux !!) bénéficier de cette nouvelle activité aquatique.

Les bébés nageurs c'est avant tout une promesse de complicité, d'amusement et de détente. Ces séances participent de l'éveil sensoriel et moteur du bébé qui, en même temps, se familiarise avec le milieu aquatique. Une activité familiale dont les nombreux bienfaits ne sont plus à prouver, mais qui mérite quelques éclaircissements avant de glisser dans l'eau…

Éveil et complicité

Pratiquée en groupe, cette activité aide votre bébé à se sociabiliser et à interagir avec d'autres enfants. L'eau sollicite tous les sens, le toucher, l'orientation, la vision, l'audition… mais aussi l'équilibre. La présence de jeux, de tapis et de matériel pédagogique de couleur, stimule la curiosité du jeune enfant et l'incite à aller découvrir, palper, arroser. Les parents ont un rôle central : ils accompagnent et sécurisent. Une fois dans l'eau, le bébé et l'adulte ont la tête au même niveau, et sont donc sur un point d'égalité. Enfant et parent expérimentent une forme d'intimité propice aux jeux et aux échanges.

Un moment ludique et de liberté

Lors d'une séance de bébé nageur, l'enfant va prendre confiance dans l'eau mais ne va pas apprendre à nager. D'ailleurs, Simon Palin, responsable de la piscine Aqua Camargue précise : *« Ce n'est pas un cours en tant que tel. Le maître-nageur est là pour guider les parents sur les bons comportements à adopter pour éveiller au mieux leur enfant. La séance est avant tout un moment ludique et de liberté. En s'amusant avec l'eau, l'enfant va apprivoiser le milieu et se mettre dans les meilleures conditions d'apprentissage vers 4 ou 5 ans. »* Accompagnée d'une musique douce et dans une eau chauffée à 31º, cette activité est pour l'enfant comme pour l'adulte un moment de pure détente… ●

Mémo du bébé nageur

- Penser à faire manger et boire bébé au moins 1h avant, afin d'éviter l'hypoglycémie ou les régurgitations.
- Arriver avec un peu d'avance pour que votre bébé se familiarise avec le lieu et avoir le temps de le préparer.
- S'équiper de maillots-couches (obligatoire).
- Préparer une petite collation pour la sortie du bain, biberon, compote… mais rien qui ne fasse des miettes !
- Prévoir un savon et une crème hydratante pour bébé (douche obligatoire avant et après la séance) ainsi que du sérum physiologique et du coton pour nettoyer ses yeux et les petits bobos.

+ D'INFOS

- **De janvier à juin 2023, le samedi matin, hors vacances scolaires :**
  > 10 mois à 1 an et demi : de 10 h 15 à 10 h 45
  > 1 an et demi à 3 ans : de 10 h 50 à 11 h 20
- **À partir de septembre 2023,** séance supplémentaire pour les 3 à 5 ans
- **Tarif :** 85 € le trimestre
- **Inscription à l'accueil de la piscine :** 04 66 35 74 89

QU'ON SE LE DISE !

Une soirée « aquaciné » et une journée « structures gonflables » sont dans les tuyaux pour 2023 !!!

Des médiathèques engagées auprès de tous les publics

Portage de livres à domicile, accueils spécifiques, collections adaptées… les médiathèques intercommunales œuvrent au quotidien et développent de nombreux services pour mettre la lecture et la culture à la portée de tous, quel que soit son âge, sa situation géographique ou économique, sa condition physique …

Les médiathèques chez vous

Les séniors, de 65 ans et plus, les personnes handicapées et celles dont l'état de santé ne permet pas, même ponctuellement, de se rendre à la médiathèque peuvent bénéficier, une fois par mois, d'un service de portage à domicile. Audrey, Carole et Danièle connaissent les goûts de chacun et prennent le temps d'écouter. Romans, documentaires, magazines, CD… les documents sont sélectionnés en fonction des envies de chacun. Les bénéficiaires apprécient ce moment convivial et chaleureux. Comme l'adhésion aux médiathèques, ce service est gratuit.

Le goût de l'accueil et du partage

Des animations et des accueils adaptés à différents types de public sont également proposés. Les médiathèques développent notamment un partenariat de longue date avec l'institut des Aigues-Marines au Grau du Roi, qui accueillent des adultes en situation de handicap. Presque une fois par mois, Isabelle reçoit à la médiathèque un groupe de huit personnes pour un moment d'évasion. Elle leur présente des ouvrages illustrés, propose des temps de lecture ou d'écoute de musique. Une parenthèse enchantée qui participe à la fois de la détente et de l'apprentissage.

Lire autrement

Les étagères regorgent de collections qui s'adaptent à tous. Il y a d'abord les livres en gros caractères. Un confort de lecture très apprécié, y compris par ceux qui n'ont pas de problème de vue. Il y a également les livres lus. Ce type d'édition s'est énormément développé et le choix des titres est désormais très large. Une « lecture alternative » que beaucoup utilisent durant leur trajet en voiture. Enfin, autre catégorie, celle des « livres faciles à lire » avec des romans, des contes, des biographies, des BD, des documentaires… Les ouvrages sont clairement identifiés et faciles d'accès. Ils conviennent particulièrement aux personnes qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire. En résumé, les chemins vers la lecture sont beaucoup plus nombreux qu'on ne l'imagine…

COUPS DE CŒUR DES MÉDIATHÈQUES

La ligne de nage
Julie OTSUKA
Roman adulte

Médiathèque - Aigues-Mortes
Alice trouve un grand réconfort dans ses séances de natation. Et puis un jour, une fissure apparaît au fond du grand bain… Remontent alors à la surface des souvenirs de jadis, mais Alice oublie chaque jour un peu plus…

Lève-toi et marche ! Grâce à la science
de Adrien BOCQUET
Biographie

Médiathèque - Le Grau du Roi
Adrien Bocquet est le premier Français à avoir retrouvé l'usage de ses deux jambes et de son bras après une triple implantation de neurostimulateurs médullaires.

Solo suites
de Bireli LAGRENE
CD

Médiathèque - Saint-Laurent d'Aigouze
Biréli Lagrène : sans lui, le jazz actuel ne serait pas tout à fait le même. Les plus grands guitaristes saluent sa technique et son niveau d'inspiration hors norme. Sa guitare nous exalte une vie de mystère et d'amour qui touche au cœur.

Le service culture force vive des médiathèques

Le service culture gère trois médiathèques intercommunales : une tête de réseau à Aigues-Mortes et deux médiathèques de secteur, au Grau du Roi et à Saint-Laurent d'Aigouze (sans compter la médiathèque de plage l'été). Avec près de 50 000 documents, et presque 300 animations par an, présentation d'un service qui regroupe 15 personnes aux journées bien remplies…

L'Équipe du service culture autour de Robert Crauste, Président délégué à la culture

IL CONSTITUE LES COLLECTIONS

Chaque agent est responsable d'un domaine (roman adulte, album jeunesse, biographie, ressources numériques…). Les documents sont sélectionnés et achetés sur la base d'une veille éditoriale régulière. Les commandes réceptionnées, commence le travail de catalogage (référencement informatique) et d'équipement (code barre et couverture) avant la mise en rayon. Les agents veillent à l'attractivité des collections en réparant et en éliminant certains documents trop abîmés ou obsolètes.

IL ACCUEILLE ET CONSEILLE

Les médiathécaires accueillent le public pour les inscriptions, le prêt et le retour des documents. Ils guident et conseillent sur le choix des livres, CD ou DVD. Régulièrement des nouveautés ou des coups de cœur sont mis en avant en tête de gondole ou partagés sur facebook ou instagram. Deux fois par semaine un agent assure une navette entre les 3 sites pour acheminer les documents réservés en ligne.

IL ANIME

Une grande partie du temps de travail est consacrée à l'action culturelle. Les animations s'adressent à différent type de public, des tout-petits aux séniors en passant par les publics empêchés. Elles prennent la forme d'accueils spécifiques (scolaires, crèches, Aigues-Marines…), d'ateliers littéraires ou créatifs, de séances de contes, de spectacles, de conférences ou encore d'expositions… Sur site ou hors-les-murs, les animations peuvent être menées par les médiathécaires ou en coopération avec les acteurs socio-culturels du territoire.

A l'an qué ven !

Chaque année en cette période, nos trois communes s'illuminent avec féérie. Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de Noël et du réveillon qui marquent le passage au nouvel an.
2023 sera l'année de mi-mandat, celle où nos élus formuleront des propositions fortes pour qu'un tournant communautaire soit pris. Le premier trimestre nous permettra d'étudier les orientations budgétaires et tirer les leçons de la mauvaise gestion financière du Président. Ce dernier s'obstine à poursuivre la médiathèque, un projet trop grand dont la facture ne cesse de s'allonger (100 000 € de dépenses supplémentaires votées récemment).
Notre groupe veillera au traitement équitable des commerçants lors des nuisances liées aux travaux publics. En effet, la CCTC étudie l'indemnisation d'une dizaine de commerces route de Nîmes (Aigues-Mortes) alors que rien n'est encore prévu pour la place Revest (Le Grau du Roi).
Vos élus communautaires vous invitent dès à présent à une réunion publique « de la Chandeleur » le jeudi 2 février 2023 à 18 h 30 (salle Carrefour 2000) au Grau du Roi. Vous pourrez ainsi échanger avec eux sur les enjeux de territoire et le bilan de leur action.

Charly CRESPE & Corinne PIMIENTO, Vos conseillers communautaires du Groupe de Réflexion pour l'Avenir et l'Unité, contact@legrau.fr

---

Par souci d'exactitude et de précision, nous souhaitons indiquer à nos lecteurs que toute politique publique (comme tous les budgets qui y sont liés), y compris celle qui implique la création de nouveaux équipements, est discutée et mise au vote au sein de l'assemblée communautaire qui réunit les élu(e)s issu(e)s des trois communes composant la Communauté de communes Terre de Camargue. Ainsi, il est inexact de considérer que telle ou telle réalisation serait le fait d'une seule personne, fusse-t-elle Présidente de la collectivité, mais qu'il s'agit bien d'un choix collectif.

INFOS PRATIQUES

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE DE CAMARGUE
13 rue du Port, 30220 Aigues-Mortes.
04 66 73 91 20, accueil@terredecamargue.fr
Du lundi au jeudi : 8h-12h / 13 h 30-17 h 30
Vendredi : 8h-12h

DÉCHETS
Service Environnement
(collecte des déchets, commande de bacs…)
0 800 004 227 Service & appel gratuits

Collecte des encombrants
Uniquement sur rendez-vous auprès du Service environnement : numéro gratuit ci-dessus.

Déchèteries
- Déchèterie du Bosquet
  Aigues-Mortes, 06 82 39 15 14
  Lundi au vendredi : 8 h 30-12h / 14 h-17 h 30
  Samedi : 8 h 30-12 h
- Déchèterie de l'Espiguette
  Le Grau du Roi, 06 89 32 08 46
  Lundi au samedi : 8 h 30-12 h / 14 h-17 h 30
- Déchèterie des Charretiers
  St-Laurent d'Aigouze, 06 89 32 08 42
  Lundi au vendredi : 8 h 30-12 h et 14 h-17 h 30
  Samedi : 8 h 30-12 h
- Point propre Port de pêche
  Le Grau du Roi, 06 80 87 25 40
  Lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h
  Samedi : 10 h-12 h
- Point propre Port-Camargue
  Le Grau du Roi, 06 88 35 00 57
  Du mardi au vendredi : 8 h-12 h / 14 h-17 h
  Samedi : 8 h-12 h (horaires d'hiver)
- Plateforme de compostage
  L'Espiguette, Le Grau du Roi
  Lundi au vendredi : 8 h 30-12 h / 14 h-17 h 30

EAU, ASSAINISSEMENT
Service clientèle
09 77 40 84 08 (appel non surtaxé)
www.toutsurmoneau.fr

Urgence eau/assainissement
09 77 40 11 39 (appel non surtaxé)

RESTAURATION SCOLAIRE
- **Aigues-Mortes :**
  Ch. Gros, 04 66 53 83 13
  H. Séverin, 04 66 88 45 83
- **Le Grau du Roi :**
  Repausset et Deleuze, 04 66 51 11 92
  Tabarly, 06 72 99 31 64
- **St-Laurent d'Aigouze :**
  C. Dusfourd, 06 79 77 36 27
- **Cuisine centrale :**
  cuisine.centrale@terredecamargue.fr

SERVICE EMPLOI
13 rue du Port, Aigues-Mortes. 04 66 53 61 38.
emploi@terredecamargue.fr
Même ouverture que le siège.

Rénov'Occitanie
Terre de Camargue et Rénov'Occitanie accompagnent vos projets de rénovation énergétique
Permanence 1er et 3e mercredi du mois :
- Aigues-Mortes : de 9h à 12h
  Siège de la C.C Terre de Camargue
- Le Grau du Roi : de 13h30 à 16h30
  Mairie du Grau du Roi
Prise de rendez-vous sur : www.les-caue-occitanie.fr/gard
Conseils téléphoniques : 04 66 70 98 58

MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES
- **André Chamson, Aigues-Mortes :**
  Rue N. Lasserre, 04 66 53 68 16
- **Le Grau du Roi :**
  Palais des Sports et de la Culture,
  04 66 53 04 63
- **Liliane Granier, St-Laurent d'Aigouze :**
  rue Folco de Baroncelli, 04 66 53 90 51
  Horaires sur terredecamargue.fr

PISCINE AQUA-CAMARGUE
Avenue de Dossenheim, Le Grau du Roi
04 66 35 74 89.
Horaires sur www.terredecamargue.fr

TOURISME
Office de tourisme Terre de Camargue
Bd Gambetta, Saint-Laurent d'Aigouze
04 66 77 22 31
tourisme@terredecamargue.fr

Toute l'actu sur **terredecamargue.fr**

Suivez-nous sur **Facebook** @CCTerredecamargue

UN COUP DE CŒUR
CULINAIRE

Le pâté d'Armande

Suivez-nous pour une escapade gourmande avec le célèbre et savoureux pâté d'Armande. Une institution à Aigues-Mortes qui fait partie du patrimoine gastronomique de la ville, de son histoire, de ses traditions…

L'histoire du pâté d'Armande remonte aux années 1930. Marcel et Armande Guinoir ouvrent une charcuterie rue Jean Jaurès et fabriquent, entre autres spécialités, une « certaine » terrine de viande. La recette, tenue secrète, tient autant au tour de main qu'aux ingrédients qui la composent. Les clients en raffolent, certains viennent même de loin pour s'en procurer et le fameux pâté noir de Guinoir devient vite une spécialité locale incontournable. C'est monsieur qui cuisine mais c'est madame qui sert. Joviale et communicative, Armande est connue de tous et le pâté « maison » est rebaptisé de son nom par les clients. Le pâté d'Armande est né !

NOUVEAU

UNE NOUVELLE RUBRIQUE POUR DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

Partagez ici vos coups de cœur : un endroit, un évènement, une rencontre, un moment…

Contactez-nous : communication@terredecamargue.fr

Une tradition artisanale qui perdure

La charcuterie est reprise par un petit cousin, Joseph Guinoir qui garde à la vente le fameux pâté. En 2000, le commerce ferme et tout aurait pu s'arrêter là sans Véronique, la fille de Joseph qui n'imagine pas que la recette se perde. Elle installe chez elle un laboratoire et reprend la fabrication. Véronique a tout conservé. La recette, bien évidemment, le tour de main, appris de son père, mais aussi le matériel. *« Le four et les moules sont ceux utilisés par Marcel. Maintenant on n'en trouve plus dans le commerce »*, précise Véronique. Les Aigues-Mortais qui ont connu Armande le disent : *« C'est exactement comme quand on était petit ! »*.

Une institution Aigues-Mortaise

Le pâté d'Armande est presque centenaire et pourtant il tient toujours une place aussi importante dans le cœur et l'imaginaire des générations actuelles. Il est de toutes les occasions : pendant la fête votive, pas de déjeuner aux prés sans pâté d'Armande ! Mais aussi lors d'évènements plus solennels. Betty se souvient : *« Le pâté noir de Guinoir, c'est ma madeleine de Proust. Je me revois aller l'acheter dans la Grand Rue avec ma Mamé Odette. Aujourd'hui il trône encore sur la table de tous nos repas de famille. Ce serait un sacrilège qu'il n'y en ait pas ! »* Le pâté d'Armande, une institution Aigues-Mortaise qui n'est pas près de disparaître, car Justine, la fille de Véronique, a bien l'intention de prendre la suite !

+ D'INFOS **Passer commande : 06 50 79 94 12**

BALADE EN TERRE DE CAMARGUE

Les portes du Vidourle

Cette promenade, mi-ombre, mi-soleil, vous emmène jusqu'aux portes du Vidourle, lieu de croisement fluvial entre le Canal du Rhône à Sète et le Vidourle.

Distance : 8,9 km
Durée : 3 h
Dénivelé : + 4 m
Niveau : facile

Au départ d'Aigues-Mortes depuis la Tour de la Gardette, traverser le pont Rouge et prendre à droite pour longer le canal. Passer sous le pont et suivre le chemin de la Grande Roubine jusqu'aux portes du Vidourle. Revenir en longeant le canal du Rhône à Sète.

À SAVOIR :
Les portes du Vidourle, construites en 1843 sont 2 demi-écluses actionnées manuellement jusqu'en 1958, elles sont fermées en cas de « Vidourlades » pour empêcher la remontée des eaux dans le canal.

© S. PASCAL

Agenda : les temps forts « de l'hiver »

PLUS D'INFOS SUR LES ÉVÉNEMENTS

www.ville-aigues-mortes.fr
www.ville-legrauduroi.fr
www.ville-saint-laurent-daigouze.fr
www.terredecamargue.fr

JANVIER

AIGUES-MORTES & LE GRAU DU ROI

CINQUANTENAIRE DU PRIX GONCOURT DE JEAN CARRIÈRE

À la Médiathèque André Chamson, Aigues-Mortes :

> Du 6 au 20 janvier
Expositions sur La vie et l'œuvre de Jean Carrière

> Vendredi 6 janvier à 19h
Lecture musicale « À la rencontre de Jean Carrière »

> Samedi 14 janvier à 11h
Café-rencontre avec Philippe Chuyen, metteur en scène de la pièce « Le prix d'un Goncourt »

À l'espace Jean-Pierre Cassel, Le Grau du Roi :

> Samedi 14 janvier à 20h30
Théâtre, « Le prix d'un Goncourt »

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

ENCIERROS D'HIVER

1er et 8 janvier à 14 h 30
Manade Lescot et Aubanel
Entrée : 5 €. Tarif réduit : 3 €
Bd A. David Neel, derrière le gymnase

1er SALON DE LA PÊCHE « MER ET RIVIÈRE »

15 janvier de 9 h à 17 h
Organisées par le « Syndicat des Pêcheurs Saint-Laurentais »
Salle Vincent Scotto

FÉVRIER

AIGUES-MORTES

FÊTE D'HIVER

Du 24 au 26 février
Ferrade, abrivado, bandido, fête foraine

LE GRAU DU ROI

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

3 et 4 février
Espace Jean-Pierre Cassel

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

CONCERT PIANO PAR FREDERIC IVASSICH

11 février à 18h
Salle Vincent Scotto

SOIRÉE CAMARGUE

3 mars à partir de 19 h
Promotion de la Camargue, son terroir, sa culture, ses traditions
Péniche Rosa Bonheur sur Seine, Paris, Port des Invalides

MARS

FORUM LITTORAL DE L'EMPLOI SAISONNIER

Samedi 25 mars de 10 h à 17 h
Entrée gratuite, apportez vos CV !
Belambra club La Grande-Motte

PRINTEMPS DE LA CHANSON EN TERRE DE CAMARGUE

Concert Le Grand Soir
> 17 mars à 19h
Médiathèque A. Chamson, Aigues-Mortes

Concert de Mentissa
> 18 mars à 20 h 30
Espace Jean-Pierre Cassel, Le Grau du Roi

Concert
> 19 mars à 11h
Salle Vincent Scotto, St-Laurent d'Aigouze

AIGUES-MORTES

SEMAINE DES DROITS DE LA FEMME

Du 6 au 11 mars
Spectacle, exposition, conférence

JOB DATING MARAICHAGE

9 mars de 8 h 30 à 12 h
Service Emploi Terre de Camargue, 13 rue du port.
Sur inscription : 04 66 53 61 38
emploi@terredecamargue.fr

FOULÉE DES REMPARTS

18 mars
Course à pied adultes et enfants.
Info : 04 66 73 14 24

ÉLOGE DE L'AUTRE

Du 27 mars au 7 avril
Conférences, ateliers, films et spectacles

LE GRAU DU ROI

ABRIVADO DES PLAGES

4 mars à 11h
Plage du Boucanet

C'EST DU PROPRE

25 et 26 mars
Dans le cadre des 24 h pour l'environnement
Divers lieux

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

CINÉ-CLUB INTERGÉNÉRATIONNEL

11 mars
Salle Vincent Scotto

AVRIL

AIGUES-MORTES

PRINTEMPS EN CAMARGUE

1er et 2 avril
Marché de producteurs, musique, transhumance, ferme pédagogique...

LE GRAU DU ROI

LES NAUTIQUES DE PORT CAMARGUE

Du 7 au 10 avril
Salon du bateau d'occasion.
Quai d'honneur, Port-Camargue

LES GRAULINADES

15 avril de 10 h à 18 h
Fête du patrimoine culinaire
Front de mer, bd Maréchal Juin

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

JOYEUSES PÂQUES

1er et 2 avril (après-midi)
Théâtre, Cie Sud et Jardin
Salle Vincent Scotto

AGENDA DES MÉDIATHÈQUES

De janvier à juin 2023
Ateliers, conférences, contes, jeux, spectacles...
Programme :
www.terredecamargue.fr